



Communiqué de presse

5 février 2010

## **David Gordon-Krief, avocat associé au cabinet SBKG, est élu Président de l'UNAPL**

***Reconnu dans le milieu juridique pour le dynamisme de ses actions et la force de son engagement, il met aujourd'hui ses convictions, son énergie et ses compétences au service des Professions Libérales.***

David Gordon-Krief, avocat associé au cabinet SBKG, est élu ce vendredi 5 février Président de l'UNAPL. Conformément au principe de présidence tournante, c'est au tour du secteur du Droit de présider la confédération syndicale. David Gordon-Krief, Vice Président depuis 2003, succède ainsi à Alain Vaconsin, architecte (Professions Techniques et Cadre de Vie), et prend la tête de l'UNAPL pour un mandat non renouvelable de 3 ans.

Animé par une forte volonté de convaincre et porté par les succès rencontrés dans ses précédents mandats représentatifs, David Gordon-Krief s'engage aujourd'hui à défendre et à promouvoir les intérêts des professions libérales auprès des pouvoirs publics et dans les négociations paritaires.

Il travaillera notamment à faire aboutir les actions engagées par la confédération syndicale ces derniers mois et à renforcer les liens avec les élus pour accroître l'impact des propositions formulées par l'UNAPL sur les prochaines évolutions touchant à l'exercice des professions libérales.

*David Gordon-Krief, 45 ans, débute sa carrière d'avocat d'affaires en 1985 après avoir obtenu une Maîtrise de droit privé puis un D.E.S.S. de Droit du Commerce International à Paris X, ainsi qu'un Master en Droit de l'Ecole de Droit de l'Université de Columbia (New York).*

*Il exerce d'abord au sein des cabinets Jeantet & Associés puis Simeon Moquet Borde à Paris. En 1990, il part à New York rejoindre le cabinet Milbank Tweed Hadley & Mc Cloy. De retour à Paris, il rejoint Moquet Borde & Associés avant de devenir, en 1993, associé gérant au sein du cabinet créé par son grand-père en 1934, devenu depuis SBKG & associés. Il se spécialise alors dans trois domaines : le Private Equity, l'immobilier et le contentieux stratégique des affaires.*

*Profondément convaincu que chacun a un rôle social à jouer, il s'engage dans de nombreux projets et s'investit, très jeune, dans les instances représentatives de la famille des avocats : Président de l'Union des Jeunes Avocats de Paris de 1997 à 1998, il devient membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris de 1999 à 2001, puis est élu Président de la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats en 2002. En 2004, il intervient en tant que conseiller du Bâtonnier de Paris. En 2005, le Ministre de la Justice, Dominique Perben, lui confie la mission de création de la Fondation pour la promotion du droit continental.*

*David Gordon-Krief est également membre de la Commission Nationale de Concertation des Professions Libérales (depuis 2003), Vice Président de l'UNAPL (depuis 2003). Il a aussi participé aux réflexions du Conseil Economique et Social en tant que membre de la Section des Relations Extérieures, de 2007 à 2008.*

*Il est Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur et Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.*

### **A propos de l'UNAPL**

L'UNAPL regroupe 63 organisations syndicales représentatives de toutes les professions libérales, soit près de 700 000 entreprises libérales des secteurs du droit, de la santé, de la technique et du cadre de vie. Ce secteur économique représente le quart des entreprises françaises et 9% de l'emploi total du secteur privé et 12,1% du champ industrie commerce et services.

### **Contact presse**

Armelle Amilhat, Claire Flin – H&B Communication

Tel. 01 58 18 32 47 | Mobile 06 82 92 94 43 | email : a.amilhat@hbcommunication.fr